



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53121>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-53121**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CNAF.

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'assistance auprès de la Caisse nationale des Allocations familiales pour les opérations liées à la campagne annuelle de remontée d'information Filoué des établissements d'accueil du jeune enfant.

Description : L'accord-cadre a pour objet des prestations d'assistance auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) pour les opérations liées à la campagne annuelle de remontée d'informations Filoué (fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant) des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Identifiant de la procédure : 93baae8b-05a1-4b77-bb2a-7b03a799511a

Identifiant interne : 24/23

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72314000 Services de collecte et de collation de données

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79000000 Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 500,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUPRES DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES OPERATIONS LIEES A LA CAMPAGNE ANNUELLE DE REMONTEE D'INFORMATION FILOUE DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Description : Le présent accord-cadre a pour objet des prestations d'assistance auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) pour les opérations liées à la campagne annuelle de remontée d'informations Filoué (fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant) des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Identifiant interne : 24/23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72314000 Services de collecte et de collation de données

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79000000 Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution sont précisés à l'article 5 du CCTP n°24/23. Les prestations objet de l'accord-cadre sont principalement réalisées dans les locaux de la CNAF et du titulaire.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre peut être reconduit trois fois, pour une période de 12 mois, sans que la durée totale ne puisse excéder 48 mois. La reconduction est tacite et ne peut être refusée par le titulaire. Le pouvoir adjudicateur peut prendre une décision unilatérale de non-reconduction de l'accord-cadre au moins trois mois avant la date d'échéance de la période d'exécution en cours. Le pouvoir adjudicateur informe le titulaire, par lettre recommandée avec avis de réception, de sa volonté de ne pas reconduire l'accord-cadre. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire est tenu d'assurer l'ensemble des prestations

prévues à l'accord-cadre pour la période allant de la notification de la décision de non-reconduction à la date d'effet de celle-ci. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes, sans minimum et avec un maximum, conformément à l'article R. 2162-4 du code de la commande publique. Le maximum est de 1.200.000 Euros TTC sur la durée totale de l'accord-cadre. La Cnaf attribue le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse. Chaque offre est notée sur 100 en fonction des critères suivants : Valeur technique:60 Prix:40 Les candidats ont l'obligation de transmettre leur pli par voie électronique via la plateforme <https://meoss.achatpublic.com>. Tout dépôt sur un autre site ou adresse électronique est nul et non avenue. Tout pli adressé sous format papier sans indication qu'il s'agit d'une copie de sauvegarde sera rejeté. Les échanges et communications se font exclusivement via le module « envois recommandés » de la plateforme <https://meoss.achatpublic.com>, sous réserve que le présent document n'en dispose autrement. En cas d'incident, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'utiliser l'adresse marches@cnaf.fr. Les candidats sont invités à identifier un point de contact ainsi qu'une adresse électronique afin que puissent leur être communiquées, le cas échéant, les modifications et les précisions apportées aux documents de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (60 points): La « valeur technique » des prestations (60 points) est appréciée au regard de 2 sous-critères : « Moyens humains mobilisés pour l'exécution des prestations » - (40 points) Ce sous-critère sera apprécié à partir 3 items : -Les profils présentés à partir des compétences, des formations, et des expériences professionnelles (15 points) ; -Le dimensionnement de l'équipe, dédiée à l'exécution des prestations, au regard des prestations attendues (15 points) ; -L'organisation envisagée au sein de cette équipe et sa capacité d'adaptation aux fluctuations d'activité (10 points). « Qualité de service » (20 points) Ce sous-critère sera apprécié à partir 3 items : -La compréhension des attendus et la qualité du mémoire technique (10 points) ; -Les mesures mises en œuvre pour garantir la qualité des travaux et la confidentialité des données collectées ainsi que les modalités de sa collaboration régulière avec la Cnaf pour le suivi de l'exécution des travaux (8 points) ; -La qualité de l'offre technique (Hot line) de mise à disposition pour la prestation (2 points).

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (40 points) Le critère « Prix » est apprécié au regard du prix TTC total indiqué dans le Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Si le DQE comporte des erreurs matérielles, les corrections sont apportées par le pouvoir adjudicateur. Ce sous-critère sera noté sur 40 points de la manière suivante : - la note 40 (maximum) sera attribuée au candidat qui propose le prix total du DQE en euros TTC le plus faible ; - les notes des autres candidats seront attribuées en fonction des écarts entre le prix total du DQE en euros TTC proposé par chacun d'eux et le prix total du DQE en euros TTC le plus faible, par application de la formule suivante : $N = 40 (X/Z)$ Dans laquelle : X = prix en euros TTC le plus faible ; Z = prix du candidat pour lequel la note N est calculée. L'offre qui obtient le plus de points par application des critères pondérés est retenue.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics Direction des affaires juridiques

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : CNAF.

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 1,000,000 EUR

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 1,000,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Ipsos Observer

Offre :

Identifiant de l'offre : Ipsos Observer

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24/010

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 03/04/2024

Date de conclusion du marché : 12/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : CNAF.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Ipsos Observer

Numéro d'enregistrement : 40324660600038

Ville : PARIS

Pays : France

Adresse électronique : valerie.blineau@ipsos.com

Téléphone : 0141989950

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics Direction des affaires juridiques

Numéro d'enregistrement : 11002001300097

Adresse postale : Sous-direction du droit de la commande publique Bureau économie, statistiques et techniques de l'achat public / 1C Bâtiment Condorcet - Télédocus 353 6 rue Louise Weiss

Ville : Paris Cedex 13

Code postal : 75703

Pays : France

Adresse électronique : ccra.daj@finances.gouv.fr

Téléphone : +33144970422

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144970823

Adresse internet : <http://www.paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CNAF.

Numéro d'enregistrement : 18003506500119

Adresse postale : 32 avenue de la Sibelle

Ville : Paris cedex 14

Code postal : 75685

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches@cnaf.fr

Téléphone : +33478957259

Adresse internet : <http://www.caf.fr>

Profil de l'acheteur : https://meoss.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_a1fCTZ7rtD

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5e33b9eb-f194-472d-8d36-28730af797bb - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/05/2024 à 15:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/05/2024